

**DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
COMMUNE DE GOYRANS (31120)**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 24/41

Le PREMIER octobre de l'an deux mille vingt-quatre, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : Mmes Marie-Laure BOUCHERET, Anne-Claire CAMAIN, Corinne LACOSTE, Nathalie MONTAUDAT, Mathilde PEYREGA,
MM Eric GEORGET, Hubert MARTY, Domingo MURICA, Denis VAILLANT,

Procurations : M. Jean-Jacques ALMEKO à Mme Véronique HAITCE, M. Laurent ZANDONA à M. Eric GEORGET

Absents : Mmes Julie COLLANGE, Sandrine VANCOPPENOLLE, M. Pierre ROGNANT

Date de convocation : 25 septembre 2024

Secrétaire de séance : Madame Anne-Claire CAMAIN

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Objet : Demande de subvention – Achat de matériels pour les services techniques

Dans le cadre du projet d'achat d'une tondeuse et d'une débroussailleuse pour les services techniques, Madame le Maire présente les devis de Leroy Merlin et de l'entreprise AD MOTOCULTURE et propose de demander une subvention au Conseil Départemental.

Le coût total est estimé à 1 061,38 € HT.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à **l'unanimité** :

- **ACCEPTE** les devis de Leroy Merlin et de l'entreprise AD MOTOCULTURE pour un montant total de 1 061,38 € HT
- **AUTORISE** Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention auprès du conseil départemental et à signer tous les actes afférents à ce dossier en vue de l'obtention d'une aide au taux le plus large possible,

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 1^{er} octobre 2024.

Fait à Goyrans, le 1^{er} octobre 2024

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans